



? Quel était le but de cette vérification?

La Ville d'Ottawa (la Ville) a la plus grande superficie géographique des grandes villes canadiennes. Elle compte plus de 6 000 kilomètres de voirie, et la valeur à neuf estimative de son réseau routier se chiffrait à 16 milliards de dollars en 2022.

La réfection des routes consiste à réaménager stratégiquement les actifs routiers. Avec une telle infrastructure essentielle et des fonds limités, la Ville doit démontrer que les ressources sont gérées en tenant dûment compte de l'efficacité et de l'efficacité.

Q Ce que nous avons constaté

Malgré l'évolution de l'ensemble de la stratégie des transports de la Ville, la réfection des routes constitue un programme bien établi, qui reprend, dans ses processus, de nombreuses pratiques exemplaires. La Ville continue d'exécuter avec succès un programme de réfection en plein essor qui comprend des projets d'amélioration des routes.

La vérification a permis de relever des possibilités d'améliorer l'intégrité des données utilisées dans la prise de décisions, car il y a des lacunes dans les données sur le réseau routier utilisées pour hiérarchiser les projets de réfection. Il faudrait améliorer les activités de surveillance des échantillons d'asphalte afin de réduire le risque de se retrouver avec des matériaux ou des travaux de construction inférieurs aux normes. De plus, dans certains cas, lors de la conception du projet, on pourrait envisager des matériaux moins coûteux pour accroître le rapport qualité-prix pour la Ville. Enfin, il faudrait définir clairement les attentes en ce qui a trait à la participation des différentes directions générales aux travaux de conception ainsi que les indicateurs de rendement.

💡 Nous avons déposé treize recommandations pour favoriser l'application des mesures suivantes :

- Établir une norme rentable et fondée sur le risque pour la collecte de données et une documentation adéquate pour obtenir de l'information plus fiable et transparente qui appuie les décisions relatives à la gestion de la chaussée;
- Faire en sorte que la conception des routes envisage des mélanges d'asphalte moins coûteux tout en étant toujours conformes aux spécifications de la Ville;
- Améliorer les activités de surveillance des échantillons d'asphalte, ce qui permettra à la Ville de confirmer qu'elle reçoit constamment un bon rapport qualité-prix et un produit de qualité;
- Mettre en œuvre des programmes fondés sur le risque pour tester la présence de matériaux de substitution indésirables et la qualité des chaussées remises en état à la suite de travaux liés aux services publics ou d'autres travaux;
- Définir les fonctions et les attentes des différentes directions générales en ce qui a trait aux intrants des projets de réfection afin de réduire au minimum les retards et les répercussions sur les coûts;
- Évaluer régulièrement les principaux indicateurs et mesures du Programme de réfection des routes et en rendre compte.
- Analyser différents traitements et diverses technologies qui pourraient éventuellement permettre de réaliser des économies de coûts et d'offrir des options plus écodurables.

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez consulter notre [site Web](#).

613-580-9602 | BVG@ottawa.ca